

RENTRÉE SCOLAIRE 2022/2023





@ Laurent Bourgogne / Mairie de Paris



@ Jean-Baptiste Gurliat / Mairie de Paris

ÉDITO

© HENRI CARAT-MAIRE DE PARIS



ANNE HIDALGO

Maire de Paris

« Un monde nouveau implique de nouveaux apprentissages pour nos enfants, des crèches et des écoles rinnovées et adaptées aux grandes chaleurs, des personnels formés aux enjeux de demain. »

Anne Hidalgo

Chaque rentrée scolaire est un moment de défis nouveaux. Cette année ne fait pas exception, après un été marqué par des événements climatiques sans précédents. Notre monde change sous nos yeux, par l'effet de l'activité humaine. Il nous faut donc agir pour limiter ces bouleversements, et nous adapter à cette nouvelle donne. Un monde nouveau implique de nouveaux apprentissages pour nos enfants, des crèches et des écoles rinnovées et adaptées aux grandes chaleurs, des personnels formés aux enjeux de demain.

Le changement climatique nous incite par exemple à développer la pratique de l'école dehors, qui montre déjà tant de succès ailleurs en Europe. Hors les murs, les enfants apprennent différemment, l'environnement naturel ou urbain se révèle une source pédagogique inépuisable. Des enseignants de plus en plus nombreux l'expérimentent à Paris. La Ville leur propose des cadres multiples : cours d'écoles, parcs, aires boisées ou espaces urbains protégés de la circulation. Un guide pratique à destination des professionnels a été réalisé en commun par la Ville et l'Éducation nationale.

Le cadre scolaire fait également l'objet d'une transformation sans précédent, qui sera poursuivie dans les années à venir. Le bâti scolaire parisien est ancien. La Ville consacre chaque année un effort majeur à sa rénovation. En plus de ces travaux importants, nous transformons nos cours d'école en « cours oasis », espaces végétalisés et adaptés aux périodes de chaleurs (22 nouvelles cours aménagées cet été, plus d'une centaine depuis 2018). Ces aménagements sont conjugués à d'autres actions de santé environnementale pour réduire les polluants présents dans et aux abords des établissements, comme le « plan plomb » ou les outils pour améliorer la qualité de l'air (4190 capteurs de CO2 ont été acquis par la Ville l'an dernier).

Ces efforts sont d'abord ceux des personnels de la Ville qui agissent au quotidien pour nos enfants. Je veux les remercier pour leur dévouement. Je pense aux professionnels de la petite enfance, qui accueillent chaque jour les plus petits dans notre réseau exceptionnel de 836 établissements d'accueil de la petite enfance municipaux et partenariaux, le plus grand de France. Plus de 40 000 places sont ouvertes cette année, et 80% des familles ont une solution de garde à Paris. Pour répondre à la crise nationale de recrutement de professionnels dans le secteur de la petite enfance, j'ai décidé d'engager un plan d'actions : 350 places sont ouvertes au concours d'auxiliaires de puériculture qui aura lieu en octobre. Nous ouvrons également les recrutements aux assistants éducatifs petite enfance qui sont titulaires d'un CAP petite enfance.

Les difficultés de recrutement sont aussi nombreuses dans les écoles, que ce soit dans le monde enseignant ou parmi les professionnels en charge du périscolaire. Pour y répondre, la Ville de Paris met en œuvre une dynamique nouvelle, l' « Arsenal de l'animation », afin d'impliquer toute la communauté éducative pour redonner de l'attractivité au monde du périscolaire. Nous travaillons également en étroite relation avec le rectorat pour nous assurer qu'il y ait un professeur devant chaque élève à la rentrée et le reste de l'année. À cette fin, comme pour tout ce qui concerne l'éducation la petite enfance et les familles, je sais pouvoir compter sur la détermination de mon adjoint, Patrick Bloche, et de Céline Hervieu, que je remercie au nom de la Ville de Paris.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

ÉDITO DE

PATRICK BLOCHE

Adjoint à la Maire de Paris chargé de l'éducation, de la petite enfance, des familles, des nouveaux apprentissages et du Conseil de Paris



@JOSEPHINE BRUEDER / MAIRIE DE PARIS

CELINE HERVIEU

Conseillère déléguée à la petite enfance auprès de Patrick Bloche



@JOSEPHINE BRUEDER / MAIRIE DE PARIS

Grandir à Paris est une chance. C'est la raison pour laquelle, avec la Maire de Paris, Anne Hidalgo, nous mobilisons toutes les énergies pour que tous les enfants, de la crèche au collège, évoluent dans un cadre qui favorise leur épanouissement, et qui leur donne les outils pour être les acteurs des nécessaires transformation de notre société. C'est le fil rouge de notre action dans le domaine de la petite enfance et de l'éducation.

Être parent d'un jeune enfant à Paris, c'est pouvoir bénéficier du plus grand service public de la petite enfance en France, d'ailleurs plébiscité par les familles. Mais, depuis quelques mois, à Paris comme partout ailleurs en France, ce secteur fait face à des difficultés de recrutement, qui impactent le nombre de places disponibles dans les crèches.

Avec la Maire de Paris, Anne Hidalgo, nous nous sommes pleinement mobilisés pour répondre à cette crise, en lançant un grand plan de recrutement et en agissant sur plusieurs leviers : augmenter le nombre de places ouvertes aux concours sur les métiers d'auxiliaires de puériculture ou d'Educateurs de Jeunes Enfants, favoriser les montées en compétences de certains profils (comme les assistants éducatifs), augmenter le nombre de postes d'apprentissage, engager des actions de communication pour mieux valoriser tous ces métiers, et les conditions dans lesquels ils s'exercent à Paris.

Nous resterons exigeants sur le niveau des compétences requises, car nous ne voulons pas d'un service public de la petite enfance au rabais. Nous voulons au contraire, comme nous le faisons depuis des années, renforcer la qualité de l'accueil, socle de la confiance des familles parisiennes. Toujours plus de projets artistiques, de bio, et de couches écologiques : les crèches parisiennes s'inscrivent résolument dans une dynamique de progrès.

Dans les écoles et les collèges, nous nous devons d'offrir le cadre le plus propice

aux apprentissages, et adapter les bâtiments et l'espace public environnant au réchauffement climatique, dont l'été a souligné, si besoin en était, l'extrême urgence dans laquelle nous nous trouvons.

Qu'il s'agisse de nouvelles cours Oasis, constituant ainsi des îlots de fraîcheur en cas de canicule, ou de nouvelles Rues aux écoles, ainsi débarrassées de toute circulation automobile, Paris se transforme au bénéfice des enfants et de leurs familles. En lien avec l'Education nationale, nous favoriserons les apprentissages dehors, tant cette pratique apporte des bénéfices en termes de motivation, d'apprentissage, et de coopération.

Grâce à un travail remarquable mené par les services de la Ville, en lien avec l'Education nationale, les enseignants et nos animateurs disposent désormais des outils pour multiplier ces expériences dans différents lieux de la capitale.

L'école se doit également être celle du bien-être. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité mettre l'accent sur le développement des compétences psychosociales chez les enfants et les adolescents, par des actions favorisant l'implication et la participation des enfants, et offrir un cadre de vie éducatif satisfaisant qui favorise la réussite éducative, l'épanouissement et le bien-être de tous.

L'école à Paris, c'est aussi celle de la complémentarité éducative et des liens de plus en plus étroits et féconds entre les temps scolaires et périscolaires. Les familles parisiennes le savent : les temps périscolaires, qu'il s'agisse de ceux des mardis et vendredis, ou des petites et des grandes vacances, sont d'une richesse inégalée, et permettent aux enfants d'avoir accès à de multiples activités. L'été qui s'achève l'a une fois de plus démontré. Le travail extraordinaire des animatrices et animateurs de la Ville mérite néanmoins d'être mieux connu, car il contribue fortement aux dynamiques apprenantes qui se déroulent dans les écoles. Nous lancerons, dès cette rentrée, donc une réflexion de fond sur les métiers de l'animation, avec l'ensemble des membres de la communauté éducative.

Enfin, après une première année particulièrement brillante et riche d'événements, l'Académie du Climat poursuivra sa deuxième saison, et continuera à être un lieu d'échanges, de débats, d'apprentissages et de mobilisation au service des jeunes. À toutes et à tous, nous souhaitons une excellente rentrée !



@ Emilie Chaix / Mairie de Paris

SOMMAIRE

- LES CHIFFRES CLÉS
- LES ESSENTIELS DE LA RENTRÉE
- LA PETITE ENFANCE
- LES ÉCOLES ET LES COLLÈGES PUBLICS
- LES TRAVAUX RÉALISÉS CET ÉTÉ
- ACCOMPAGNER LES FAMILLES

CHIFFRES-CLÉS

LA PETITE ENFANCE

- **836** établissements d'accueil de la petite enfance municipaux et partenariaux financés par la Ville de Paris .
- **40 802** places en 2021, soit une augmentation de **+6%** en trois ans (+ 2 155 places supplémentaires). **63%** des enfants peuvent disposer d'une place en accueil collectif (25% seulement dans les autres grandes villes).
- **8200** personnels dans les crèches en régie de la Ville de Paris :
 - En 2022, **près de 80% des enfants ont une solution de garde à Paris**, contre seulement 60% en moyenne nationale
 - **2 enfants sur 3** de moins de 3 ans sont accueillis en accueil collectif (20% seulement en moyenne en France), grâce aux 40 802 places (+6% en trois ans)
 - **8%** sont gardés à domicile par auxiliaire parental
 - **4%** sont gardés par une assistante maternelle

LES ÉCOLES ET LES COLLÈGES PUBLICS

- **166 900** enfants et adolescents scolarisés dans les établissements de la Ville :
 - **111 000** dans le premier degré (**43 000 en école maternelle et 68 000 en école élémentaire**) dont **3604 élèves** en situation de handicap dans le premier degré ;
 - **54 000** élèves en collège dont **2066** élèves en situation de handicap dans le second degré ;
 - **810** écoliers et **841** collégiens sont scolarisés dans une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS);
- **638** écoles publiques :
 - **283** écoles maternelles ;
 - **281** écoles élémentaires ;
 - **74** écoles polyvalentes.

Dont 214 écoles classées en **éducation prioritaire (187 REP et 27 REP+)** et **25 écoles bénéficiant d'une CAPPE** :

- **114** collèges publics, dont 30 en REP et REP +
- **1** lycée municipal pour adultes, géré et financé par la Ville
- **26 000** auditeurs qui suivent les Cours d'Adultes à Paris
- **23 000 000** de repas servis dans les cantines
- **23 900** personnels dans les écoles et les collèges

LES ESSENTIELS DE LA RENTRÉE

Des ambitions multiples

Bien-être de tous

Éducation à et par la nature

Développement de l'enfant



Adaptation au changement climatique

Apaisement du climat scolaire et inclusion

Renforcement de la cohésion sociale



4



@ Guillaume Bontemps / Mairie de Paris



Abette, gentille abette

Abette, gentille abette,
abette, abette, abette,
abette, abette, abette,
abette, abette, abette.

Abette, gentille abette,
abette, abette, abette,
abette, abette, abette,
abette, abette, abette.

Abette, gentille abette,
abette, abette, abette,
abette, abette, abette,
abette, abette, abette.

Abette, gentille abette,
abette, abette, abette,
abette, abette, abette,
abette, abette, abette.

Un grand plan de recrutement pour les crèches parisiennes !

Le secteur de la Petite enfance fait face au niveau national à une grave crise de recrutement. Cette crise touche à la fois les inscriptions dans les cursus professionnels vers les métiers de la petite enfance et les embauches par les gestionnaires de crèches.

Dans ce contexte, la Ville de Paris offre de nombreuses perspectives de recrutement, pour l'ensemble des métiers de la petite enfance :

- **350 places sont ouvertes au concours d'auxiliaires de puériculture**, qui aura lieu en octobre (les inscriptions sont en cours jusqu'au 16 septembre) ;
- **Les recrutements sont plus largement ouverts aux assistants éducatifs petite enfance (AEPE)**, titulaires d'un CAP petite enfance ou accompagnement éducatif petite enfance ;
- **Les auxiliaires de puériculture et les assistants éducatifs petite enfance peuvent être recrutés tout au long de l'année** par voie contractuelle, dans l'attente des concours ;
- **Environ 80 postes devraient être ouverts au prochain concours Educateurs jeunes enfants (EJE)**, les recrutements d'EJE pouvant également s'effectuer par détachement ou, à partir de septembre 2022, par voie contractuelle, dans l'attente des concours ;
- **45 postes de responsables ou d'adjoints** (infirmiers, puériculteurs ou cadres de santé) sont à pourvoir, par la voie du concours ou par détachement ;
- **Augmentation du nombre de postes d'apprentissage** : en 2022, nous ouvrons 50 postes supplémentaires, pour un total de 160 postes d'apprentissage.

La Ville déploie de larges actions de communication autour de ces recrutements : diffusion de flyers dans les établissements, valorisation des avantages proposés par la Ville, renforcement des liens avec les écoles de formation à l'échelle de toute l'Ile-de-France.

La richesse de l'offre de formation proposée par la Ville – 4 400 agents, soit plus de la moitié des effectifs, ayant suivi une formation en 2021 par exemple, et 60 agents ayant bénéficié, en 2021, d'une préparation à l'obtention d'un diplôme pour valoriser leur parcours professionnel – constitue un complément essentiel pour l'attractivité de la Ville de Paris et le développement des compétences des professionnels.

Toujours plus de projets artistiques dans les crèches, en donnant toute leur place aux parents



Le dispositif « **Art pour Grandir** », implique 150 partenaires culturels, 620 écoles, 300 centres de loisirs, et 100 collèges, et permet depuis plus de 12 ans de créer des relations nouvelles entre les services culturels, les équipes pédagogiques et d'animation des établissements scolaires parisiens, les enfants et leurs familles.

En 2022/2023, 14 établissements d'accueil de la petite enfance municipaux bénéficient de cette programmation artistique et culturelle, ainsi que 3 établissements associatifs avec un financement de la CAF pour 5 projets.

Faire toute leur place aux enfants en situation de handicap

Chaque année **plusieurs centaines d'enfants en situation de handicap ou de maladie chronique sont accueillis dans les crèches parisiennes** (556 en 2021). Cette année de nouveau, des formations spécifiques seront prévues pour étayer davantage les équipes et répondre au mieux aux besoins des enfants accueillis. En fonction des situations, des professionnels supplémentaires disposant d'une expérience et de compétences particulières dans l'accueil de très jeunes enfants en situation de handicap sont également déployés dans les structures concernées.



@ Joséphine Brueder / Mairie de Paris

Dans les écoles, la Ville développe une politique d'accueil et d'inclusion des enfants en situation de handicap au sein des services périscolaires (interclasses, études surveillées, goûters récréatifs), dans tous les centres de loisirs, ainsi que dans les 8 Centres de Loisirs À Parité (CLAP) qui accueillent pour moitié des enfants en situation de handicap et dont les effectifs sont limités à 30. Un 9^e CLAP pour 15 jeunes en situation de handicap âgés de 11 à 16 ans ouvrira durant l'année scolaire.

8 nouvelles écoles bilingues à Paris pour un total de 25 !

Paris compte aujourd'hui dix-sept établissements bilingues, comprenant des écoles maternelles et élémentaires. À la rentrée 2022, **huit nouvelles écoles deviendront bilingues** : trois d'entre elles enseigneront l'anglais, deux l'allemand, trois l'espagnol. Par ailleurs, les centres de loisirs bilingues se développent.



@ Jean-Baptiste Curliat / Mairie de Paris

Au collège Victor Hugo à Paris centre, une classe de 6ème bilingue langue des signes française – langue française ouvre à la rentrée de septembre 2022. Les élèves sourds, dont la LSF est la langue privilégiée, pourront ainsi y suivre leur scolarité dans l'environnement ordinaire de l'éducation. Depuis plusieurs années, l'école de la rue de Turenne intègre également une filière bilingue accessible aux jeunes sourds.

26 nouvelles cours d'écoles transformées en Oasis au cours de l'été 2022, soit plus de 100 cours Oasis aménagées à Paris depuis 2018



@ Joséphine Brueder/ Mairie de Paris

La Ville de Paris poursuit la conversion des cours des écoles et des collèges en Cours Oasis, avec 26 nouvelles cours

Apprendre et enseigner dehors

Investir des lieux extérieurs pour apprendre est une pratique développée dans plusieurs pays européens que la Ville de Paris souhaite continuer à développer.

Apprendre en étant dehors apporte des bénéfices en termes de motivation, d'apprentissage, et de coopération. Cela montre que sortir permet notamment de lutter contre la sédentarité de plus en plus importante chez les enfants, favoriser le bien-être des enfants, développer toutes les intelligences, augmenter les capacités de mémoire, de concentration et d'attention, développer des compétences psychomotrices.

Des expériences de plus en plus nombreuses se développent au sein de la capitale dans différents lieux : cours d'écoles, parcs, bois, et même espaces urbains aux abords des établissements scolaires... Elles concernent à fois tous les temps éducatifs : scolaires, péri et extrascolaires. Ces initiatives, soutenues par la Ville de Paris, sont plébiscitées par le Ministère de l'Éducation nationale et l'Académie de Paris.

La Ville de Paris a élaboré en lien avec l'Éducation nationale un guide pratique à destination des professionnels permettant de répondre aux premières questions pour ceux qui souhaitent initier cette pratique à Paris. Ce guide est disponible sur paris.fr ([mettre lien](#)) ([date à confirmer](#))



@ Henri Garat / Mairie de Paris

Développer les compétences psychosociales chez les enfants et adolescents en formant les équipes éducatives

L'OMS a défini en 1993 les compétences psychosociales (CPS) comme « *la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement* ».

Les CPS visent ainsi à renforcer l'estime de soi, la capacité à maîtriser ses émotions, la confiance en soi et l'empathie. Le contexte de crise renforce la nécessité d'investir dans ce champ car elles constituent pour les enfants comme pour les professionnels des points d'appui pour mieux gérer les épreuves du quotidien.

A Paris, les équipes de 100 écoles seront formées aux CPS d'ici la fin de cette année et 150 en 2023.

« Ancrer l'animation dans l'école du futur ! »

L'« *Arsenal de l'animation* » c'est une dynamique apprenante et d'alliance avec toute la communauté éducative (scolaire – péri/extra-scolaire et avec les parents et enfants) déclinée à partir de septembre 2022 autour de 4 axes :

- **Les « contenus éducatifs »** : innovations pédagogiques et formations aux nouvelles pédagogies
Les sujets de ressources humaines : attractivité de la filière animation, recrutement, formations et parcours ;
- **Un sujet de pilotage et d'encadrement** pour impliquer l'ensemble de la chaîne hiérarchique ;
- **Un volet « communication » et co-éducation** avec l'ensemble de la communauté éducative.

L'offre ludo-éducative proposée par la Ville, riche et variée, est encore trop méconnue. Elle est pourtant au service du développement de l'enfant et de la réussite éducative de toutes et tous.

L'« Arsenal » est un projet stratégique articulé au nouveau PEDT pour répondre

- **aux défis majeurs du développement éducatif et de l'apprentissage** : compétences psychosociales / numérique / urgence climatique / bien-être – santé mentale / citoyenneté ;
- **aux attentes des professionnels et de dialogue avec communauté éducative** : partage et valorisation des compétences et des pratiques / communication avec les familles et le corps enseignant, besoins managériaux et d'attractivité de la filière : parcours, formation continue et diplomation.

LA PETITE ENFANCE

Une année toujours sous le signe de l'excellence environnementale

Une alimentation à plus de 70% de bio dans les crèches collectives parisiennes

Les établissements d'accueil de la petite enfance parisiens représentent 3,2 millions de repas par an pour environ 450 structures, soit 10,7% du volume total de la restauration collective parisienne.

Pour l'ensemble des crèches collectives en régie, soit 300 structures, l'intégralité des repas est préparée au sein de chacun des établissements. Des résultats excellents, fruits d'une démarche volontariste ancienne et consacrée aujourd'hui via l'obtention du niveau « 3 carottes » du label national ECOCERT, distinction la plus élevée. Ils se traduisent par les éléments suivants dans les crèches collectives :

- **Un taux global de bio de 72 %** (contre 37% en 2014, ce qui constituait déjà le taux de bio le plus avancé de la Ville de Paris). 10 % des produits issus de l'agriculture biologique sont par ailleurs d'origine « locale »
- **Une proposition de deux plats protidiques durables** par semaine pour tous les enfants, et une alternative végétarienne quotidienne permettant aux familles qui le souhaitent de fournir une alimentation végétarienne à leur enfant
- **Un approvisionnement favorisant les denrées brutes**, dont une grande partie issue de l'agriculture biologique, durable et locale. Par exemple :
 - 41 % des matières premières sont des fruits et légumes frais dont 40% sont locaux
 - 72 % des fruits et légumes sont issus de l'agriculture biologique
 - 00% des poissons sont labellisés « Marine Stewardship Council (MSC) » ou pêche durable

La DFPE de la Ville de Paris constitue le premier client de la Coopérative bio d'Ile-de-France, avec une consommation annuelle par exemple de 118 tonnes de pommes de terres bio, 101 tonnes de pommes bio et 63 tonnes de carottes bio.



L'objectif de la disparition des perturbateurs endocriniens des établissements en régie d'ici à 2026

À chaque renouvellement de marchés d'acquisition du matériel quotidien utilisé dans les crèches, la Ville de Paris est très attentive à diminuer le plastique dans les produits proposés par les fournisseurs.

En 2022/2023, les crèches continueront à s'approvisionner à travers des catalogues dans lesquels **la part de plastique a été fortement réduite** : c'est le cas pour les acquisitions de vaisselle, d'ustensiles de cuisine, de matériel de puériculture (notamment les biberons qui sont tous en verre) mais également pour les jeux, jouets et le mobilier.

En ce qui concerne les textiles, le nouveau marché en vigueur présente des évolutions importantes : l'exigence de coton bio pour les articles en contact direct avec la peau (draps, turbulettes..), la demande d'une certification qualitative forte pour tous les autres produits (Oekotex) et la suppression des teintures.

En 2022/2023 Nous poursuivons nos engagements concernant les couches, qui représentent près de la moitié des déchets produits par nos établissements !

Depuis janvier 2022, **nos couches sont récompensées d'un label écologique** (eco-label européen), qui atteste d'un impact environnemental réduit sur tout le cycle de vie de la couche. Il prend notamment en compte la consommation d'énergie, les émissions dans l'air et dans l'eau, les déchets d'emballage, l'agriculture biologique, les matériaux recyclés...

Projet particulier de partenariat avec l'association Les Alchimistes : 8 crèches poursuivront en 2022/2023 l'expérimentation de l'utilisation et du tri de couches conçues avec des matériaux biodégradables et compostables. Quelques chiffres de référence : en un mois, 450 kg de déchets ont été détournés de l'incinération, avec 3 176 couches collectées et compostées dans les quatre premiers établissements entrés dans l'expérimentation.

En 2023, une expérimentation d'usage de couches lavables sera également conduite dans quelques établissements.

Soutenir l'accueil individuel

Pour les parents qui souhaitent un mode d'accueil différent de l'accueil collectif, la Ville engage des actions de soutien en direction des professionnel.le.s de l'accueil individuel, assistants(tes) maternels(elles) et auxiliaires parentales, et des parents qui les emploient.

En 2022/2023, un effort sera mené pour que les 114 lieux de Relais Petite Enfance soient dans une proximité encore plus forte avec les lieux d'exercice des professionnel.le.s. Les actions de soutien et d'offre de formation à destination des auxiliaires parentales seront également développées.





LES ÉCOLES ET LES COLLÈGES PUBLIC

Accompagner les enfants dans les moments de transition : en route vers l'école maternelle !

Cette année encore, les équipes des crèches sont invitées à développer à l'échelle de leur quartier des actions de partenariat avec les écoles et les centres de loisirs de leur secteur.

Ces projets peuvent prendre des formes diverses : visite de l'école et du centre de loisirs par les enfants de la crèche, mise en place dès le printemps de 1er temps de familiarisation entre ces lieux à travers des déplacements réguliers des enfants des crèches, espace d'accueil petite enfance dans les centres de loisirs pendant l'été, construction de projets artistiques communs... L'imagination des équipes est vaste, dans l'intérêt de l'enfant et de ses parents, pour mieux appréhender cette transition importante.

Se rendre à l'école en toute sécurité avec les Rues aux Ecoles

Les piétonnalisations de voies - ou « Rue aux Ecoles » - se multiplient aux abords des écoles. Elles ont pour objectif de sécuriser le trajet de vos enfants jusqu'à leur établissement, tout en leur permettant de respirer un air moins pollué. L'espace ainsi récupéré sur la voiture permet de végétaliser la ville, de jouer, de flâner, etc...

Ce sont désormais 168 «Rues aux écoles » qui desservent 204 établissements scolaires.

Trois exemples de rues aux écoles :

Ecole élémentaire de la Bienfaisance (8^e)@ Guillaume Bontemps / Mairie de Paris



Rue Milton (9^e)@ Guillaume Bontemps / Mairie de Paris



Ecole maternelle Charles Baudelaire (12^e)@ Joséphine Brueder / Mairie de Paris



Dans chaque école, une équipe à l'écoute des enfants

La Ville de Paris veut offrir à chaque enfant les meilleures conditions de réussite dans une école inclusive, accueillante et bienveillante. Elle prend en charge les enfants scolarisés sur les temps périscolaire et extrascolaire.

Dans chaque école, un **Responsable Éducatif Ville** (REV) est chargé de l'organisation des temps péri et extra scolaires. Il encadre une équipe d'animateurs renforcée par des agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM).

Le REV veille à la cohérence des activités proposées au regard des orientations du PEDT et d'un projet pédagogique. Il est **l'interlocuteur des parents pour toute question relative aux activités des enfants**. Ses coordonnées sont affichées à l'entrée de l'école. Ils peuvent utiliser Paris Classe Numérique (PCN) pour communiquer sur les différentes activités périscolaires.

Une équipe d'agents spécialisés et d'agents techniques est chargée d'entretenir les locaux : hygiène, nettoyage des sanitaires, des points de contacts et de tous les locaux y compris les espaces extérieurs (grandes surfaces, sols).

Des informations sur les activités pratiquées par les enfants, l'équipe d'animation, les réunions de parents ou les journées portes ouvertes sont affichées dans les panneaux situés à l'extérieur des écoles.

Les collèges

Une offre éducative renforcée pour les collégiennes et les collégiens

La Ville de Paris accompagne les collèges dans l'offre pédagogique qu'ils proposent à leurs élèves. Elle poursuit sa politique très volontariste de proposer aux collégiennes et au collégiens une éducation artistique et culturelle de qualité.

En plus de 55 résidences artistiques dans les collèges, de nouvelles conventions entre l'Académie de Paris, les établissements et les conservatoires municipaux permettent l'ouverture dès cette rentrée de nouvelles classes à horaires aménagés notamment dans les établissements en éducation prioritaire. Ainsi une classe à horaires aménagés théâtre accueille cette année des élèves de 6e au collège Jean Perrin (20e arrondissement). Cette politique marque également la volonté de la Ville de lutter contre la ségrégation scolaire en participant à une offre éducative de qualité dans tous les établissements parisiens.

La Ville de Paris a également intégré, pour cette année scolaire, les grands objectifs éducatifs du projet éducatif de territoire (PEDT) dans tous ses dispositifs péri et extrascolaires à destination des collégiennes et des collégiens, pour prendre en compte les problématiques sociétales amplifiées par la crise sanitaire de 2020.

Ainsi la prévention des conduites à risques et notamment des rixes, l'éducation aux médias et le développement de l'esprit critique, l'acquisition de compétences psycho-sociales pour promouvoir le bien-être et une citoyenneté active, l'accompagnement des parcours scolaires et périscolaires sont pleinement pris en compte dans les activités proposées aux élèves.

JOP 2024 : une dynamique olympique amplifiée dans les établissements scolaires

La Ville de Paris s'engage pleinement dans la dynamique olympique au service des élèves, des familles et de la communauté éducative. La Ville de Paris déploie ainsi de très nombreuses actions dans les établissements à la rentrée scolaire 2022/2023 :

- Un tiers des activités péri et extrascolaires proposées dans les dispositifs de la direction des affaires scolaires s'inscrivent dans les enjeux liés aux futurs jeux olympiques et paralympiques et leur héritage.
- 30 nouveaux projets associant des clubs sportifs, des associations de remobilisation scolaire, enseignants, professeurs de la Ville de Paris et animateurs sont déployés dans les écoles et les collèges.
- Les Jeux Sportifs Scolaires 2023 accueilleront 6000 jeunes de 2600 classes d'élémentaires.

Comme la mobilisation générale en faveur de l'olympisme passe par l'implication forte de la communauté éducative et des jeunes eux-mêmes, il est crucial de leur donner les moyens d'exprimer leurs idées, de proposer des projets à réaliser de manière collective et coopérative. Dès cette rentrée, la direction des affaires scolaires met à disposition des jeunes une plateforme numérique permettant à chacun de s'engager dans la dynamique olympique.

La restauration scolaire : toujours plus de qualité



© Célia Pernot / Mairie de Paris

À Paris, la restauration scolaire des écoles maternelles et élémentaires, des collèges et des lycées municipaux relève de la compétence de la Ville de Paris, qui l'a délégué aux Caisses des Ecoles, présidées par chaque Maire d'arrondissement.

L'adoption du **Plan d'Alimentation durable** pour la période 2022-2027 a confirmé et accentué les ambitions que la Ville entend porter pour l'ensemble de la restauration collective, celle des crèches, des écoles et des collèges représentant la plus grande partie. Avec ce plan, la Ville souhaite promouvoir une restauration collective qui préserve le climat et la biodiversité, avec comme objectif en fin de période, par exemple :

- 75 % d'aliments labellisés bio, 100 % de saison, 50 % produits et transformés à moins de 250 km de Paris,
- deux repas végétariens minimum par semaine pour toutes et tous,
- une valorisation locale de 100 % des déchets alimentaires pour mettre fin à l'incinération des biodéchets.

Un Plan sanitaire dans les établissements scolaires

Les sanitaires sont des espaces où convergent les enjeux de santé publique, sécurité, bien-être et d'hygiène. Ces lieux sont cruciaux dans la journée des élèves mais à ce jour souvent évités ou source de mal-être .

C'est pourquoi la Ville de Paris avec le CAUE 75 (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Paris) a lancé en novembre dernier **une étude sur les sanitaires dans les écoles afin de trouver des solutions innovantes** permettant une hygiène renforcée et une amélioration du climat scolaire.

Par ailleurs, un important travail de recherche/benchmark a été mis en œuvre. 3 établissements pilotes ont été choisis : école maternelle rue de l'Ouest (14ème), l'école élémentaire Métra (20ème) et le collège Braque (13ème). Des études sont prévues cet été afin de finaliser la programmation cet automne et de programmer les travaux dans ces 3 établissements durant les grandes vacances scolaires à l'été 2023.

L'été 2024 prévoira de nouveau des travaux dans d'autres établissements.

LES TRAVAUX RÉALISÉS CET ÉTÉ

Cet été, la moitié des établissements scolaires (écoles et collèges) ont fait l'objet de travaux, représentant plus de 1000 interventions de toute nature d'un montant global de 95M€. Parmi ces interventions, on peut citer plus d'une centaine d'opérations d'envergure pour un montant total de 43M€ :

- **près d'une cinquantaine de travaux d'accessibilité**, dont 7 opérations avec création d'ascenseur représentant 7M€ de travaux, notamment au groupe scolaire 109-111 Parmentier 11e ardt, au groupe scolaire Bercy-collège Verlaine (12^e), à l'école polyvalente 3 belle-feuilles (16^e) ou encore l'école polyvalente 4 Pierre Foncin (20^e) ;
- **une quarantaine d'opérations portant sur l'amélioration fonctionnelle des locaux** (réfection des sanitaires, préaux et réfectoires, insonorisation, création d'auvent dans les cours, ...) pour un montant de 9M€ de travaux, notamment les sanitaires des écoles Henri Noguères (19^e) et Bullourde (11^e), la pause d'un auvent au collège Colette Besson (20^e) ardt, la création du TEP du collège Courteline (12^e), ainsi que l'opération de switch des locaux entre l'école et le collège du groupe scolaire Bercy Verlaine
 - Aciter également la pose de la cloche du groupe scolaire Barbanègre dans le 19^e arrondissement, tant attendue par la communauté scolaire ;
- **près d'une quarantaine d'opérations portant sur la rénovation énergétique** (isolation des façades et toitures, remplacement de menuiseries et modernisation des chaufferies) visant à améliorer le confort d'hiver et d'été, réduire les consommations d'énergie et leur impact carbone, d'un montant de 15 M€ de travaux, dont notamment les travaux d'isolation thermique à l'école maternelle Marx Dormoy (18^e), le remplacement des fenêtres du collège Louise Michel (10^e) ou encore la rénovation de la chaufferie avec la mise en place du dispositif de récupération de chaleur des eaux usées au collège Grange aux Belles (10^e) ;
- 26 nouvelles cours oasis 7M€ de travaux, notamment dans les écoles :
 - 7 rue Asseline (14^e),
 - 7 avenue Maurice d'Ocagne (14^e),
 - 8 rue des Tapisseries (17^e),
 - 33 Rue de l'Évangile (18^e),
 - 9 rue Tandou (19^e),
 - 103-111 rue des Amandiers (20^e)
- **près d'une quinzaine d'opérations d'entretien du clos-couvert** (ravalement, étanchéité, ...), 5M€ Notamment les travaux de ravalement des écoles 7 rue Gustave Rouanet et 18 rue Oran (18^e), la réfection des étanchéités du groupe scolaire Eugénie Cotton (19^e), le ravalement du collège Jean-Baptiste Poquelin (1^{er}),

A ces travaux pilotés par la DCPA, se rajoutent les travaux réalisés en régie par les quatre équipes mobiles d'ouvriers professionnels (EMOP) de la DASCO au sein des collèges parisiens. Ces travaux ont concernés 15 collèges et ont consisté à des remise en peinture et remplacement de faux plafond de salles de classe, des remplacements de luminaires et de prises de courant et informatique, ainsi que des travaux de plomberie dans les sanitaires.

ACCOMPAGNER LES FAMILLES

Toujours plus de ressources en direction de toutes les familles parisiennes, avec des lieux et des dispositifs pour soutenir les familles :

Des lieux pour permettre à tous les parents des temps de qualité, de complicité, d'échange et de jeux avec leurs enfants :

- **Des espaces de ludothèques fixes traditionnelles ou des lieux ouverts sur l'espace public pour permettre l'accès de tous, fréquentés par près de 100 000 personnes en 2021**
- **Ouvrir les crèches et les cours d'écoles à toutes les familles**

Le samedi, le patrimoine municipal est mis à disposition des familles parisiennes :

- **Avec les dispositif *Samedi en familles*, ce sont 28 crèches municipales ouvertes le samedi matin** à toutes les familles (enfants de 0 à 6 ans) pour profiter des équipements et du matériel et participer à une activité parent-enfant animée par des associations partenaires
- **Une cinquantaine de cours d'écoles et de collèges sont également ouvertes chaque samedi de 10 à 19h00** pour permettre aux familles de bénéficier de nouveaux espaces de respiration, et, pour certaines cours, de bénéficier d'activités.
- **Rendre les lieux d'accueil enfants-parents encore plus accessibles**

34 Lieux d'accueil enfants parents : des lieux accessibles où les parents peuvent profiter d'un moment de jeu et d'échange avec leur enfant sous le regard bienveillant d'un professionnel.

La Ville continue à faire évoluer cette offre en réfléchissant toujours plus à son accessibilité pour les familles : LAEP itinérant, expérimentation à l'été 2022 du LAEP en plein air au parc Martin Luther King (17e) et 2 nouveaux LAEP en projet en 2022/2023 dans le 5e et le 15e. Développement des partenariats avec les hôtels sociaux et les CHU pour expérimenter des LAEP hors-les-murs directement dans les lieux d'hébergement.

Accompagner les parents face à leur priorité première : la scolarité de leur enfant

22 collèges bénéficient du dispositif Paris collèges familles et une cinquantaine d'écoles maternelles ou élémentaires bénéficient d'un autre dispositif « lien familles-école ». Projets sous de multiples formes pour favoriser les liens entre les parents et les équipes éducatives des établissements, pour favoriser la compréhension et la confiance mutuelle.

Des ressources en direction des parents quand les relations deviennent plus complexes :

Groupes de parole de parents : organisation régulière sur le territoire parisien de groupes de parole, ateliers et mini-conférences sur les questions des parents.

10 Services de médiation familiale sur tout Paris : dans le cas de conflits entre parents, ou au sein de la famille (entre un parent et un adolescent par exemple), possibilité de recourir aux service d'un médiateur (dans le cadre d'une orientation par le Juge aux affaires familiales) ou librement suite à la volonté des parties en présence. Près de 1000 familles en bénéficient à Paris.

Etre parent à l'ère du numérique

Paris Classe numérique (PCN) : plus de 3 millions d'utilisateurs à Paris !

PCN est un réseau social éducatif Open source mis à disposition de 470 écoles dont 157 maternelles et 85 collèges à Paris soit 73% des établissements publics, permet notamment le dialogue entre le personnels enseignants et non enseignants et les parents sur les temps scolaire et périscolaire.

Par ailleurs, la Ville a lancé au printemps 2022 l'appel à projet « **Accompagner les parents à l'ère du numérique** » : avec 7 projets retenus.

Pass Navigo

Depuis 2020, la Ville de Paris rembourse intégralement les abonnements « Forfait Imagine R » d'Ile-de-France Mobilités pour tous les jeunes Parisiennes et Parisiens âgés de 4 à 16 ans, résidant à Paris, quel que soit leur niveau de scolarisation. Cette initiative inclut le remboursement de tout type de forfait Imagine R, habituellement remboursés sous 4 semaines.

Lutter contre le harcèlement par de la formation et des projets appliqués

Dans le cadre du PEDT 2021-2026, La Ville de Paris est mobilisée en matière de lutte contre le harcèlement, qui participe du bien-être et de la santé à l'école. Elle mène au sein des équipes et auprès des enfants et adolescents des projets de prévention, de sensibilisation mais également de médiation ou remédiation :

- **Connaître ses droits** : L'accent est d'abord mis sur la connaissance des droits des enfants et adolescents. Ainsi, des ateliers de sensibilisation aux droits de l'enfant sont proposés dans les écoles, conduits par des services civiques préalablement formés par la mission des droits de l'enfant de la Direction des solidarités.
- **Apprendre les valeurs du vivre-ensemble et développer les compétences psychosociales**, essentielles dans la prévention du harcèlement en milieu scolaire. Ainsi, en 2022-2023, 136 ateliers TAP portent sur des thématiques du vivre-ensemble, de l'apprentissage de la citoyenneté, de l'inclusion, de la gestion des émotions, du développement de l'intelligence émotionnelle, et aussi de la sensibilisation au numérique et à ses dangers.
- **Mettre en application les compétences** : tout au long de l'année, des actions locales sont également dédiées au sujet via des projets spécifiques, mais aussi des campagnes de sensibilisation, des débats et échanges, etc.
- **Outils des professionnels de l'éducation** : la Ville aide ses professionnels à concevoir des projets pédagogiques universels pour développer les pédagogies inclusive et sensibiliser les enfants aux différences. De nombreuses formations sont dispensées par l'école des métiers de la DASCO, en lien avec la lutte contre le harcèlement scolaire, pour équiper correctement les agents qui encadrent les enfants (prévention et régulation des conflits en classe, développer un climat serein, etc). La Ville s'appuie également sur les centres de ressources parisiens mobilisés sur le sujet. Plus largement, l'action conduite est souvent adaptée en écho à l'actualité, donnant lieu à des campagnes de sensibilisation spécifiques comme #anti2010 dans le cadre d'Action Collégiens.
- **Soutenir les parents** : les parents ont un rôle important à jouer dans la prévention du harcèlement scolaire. La loi dispose que le projet d'établissement fixe les lignes directrices et les procédures de prévention, encourageant ainsi les initiatives locales, qui continuent de se développer conjointement avec l'Éducation Nationale. Parmi ces premières initiatives locales, on trouve notamment le guide « Harcèlement au collège : prévenir, identifier, réagir » a été conçu avec la Ligue de l'enseignement et la Mairie du 20^e arrondissement à destination des parents d'élève.

CONTACT

Stéphane Vincent
Service de presse • presse@paris.fr
01 42 76 49 61